



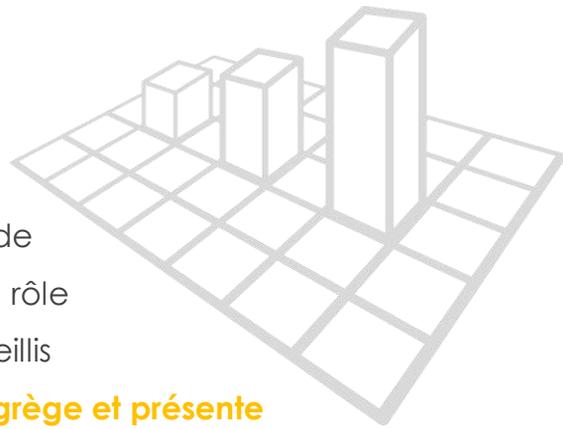
OBSERVATOIRE

Analyse de la typologie des
jeunes reçus dans les
résidences Habitat Jeunes

NORMANDIE

Données
2016

Introduction – Méthodologie



En tant que **tête de réseau régionale** en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des publics accueillis à diverses échelles. Pour ce faire, elle **recueille, agrège et présente les données disponibles chaque année** dans la base statistique des dossiers verts de l'UNHAJ.

Remplies par les structures elles-mêmes de manière régulière et systématique, ces données permettent :

- D'analyser les **attributs** et **particularités** des populations présentes dans les résidences.
- De **suivre l'évolution** des tendances.
- De veiller au **juste équilibre** entre les populations accueillies.
- De **caractériser** et de **typer** les territoires.
- D'identifier des **besoins** ou des **problématiques** spécifiques.

Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque résidence et vérification/consolidation des bases par les services de l'UNHAJ), l'observatoire ne peut être réalisé que sur **les données de l'année n-1, voire n-2** selon les délais et aléas.

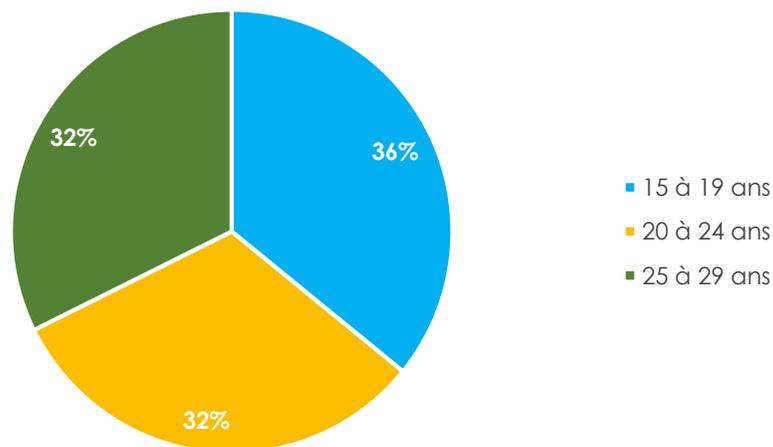
Les observatoires ne présentent que des **résultats lissés** afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.

Les **données des CLLAJ et Services Logement ne sont pas prises en compte** (peu remplies par les services concernés car peu adaptées à leurs problématiques et à leur réalité opérationnelle).

Indice de lecture : les **données** et **clés de lectures** essentielles 2016 sont indiquées en bleu, leurs **évolutions** vis-à-vis des **données 2015** sont représentées en rouge.

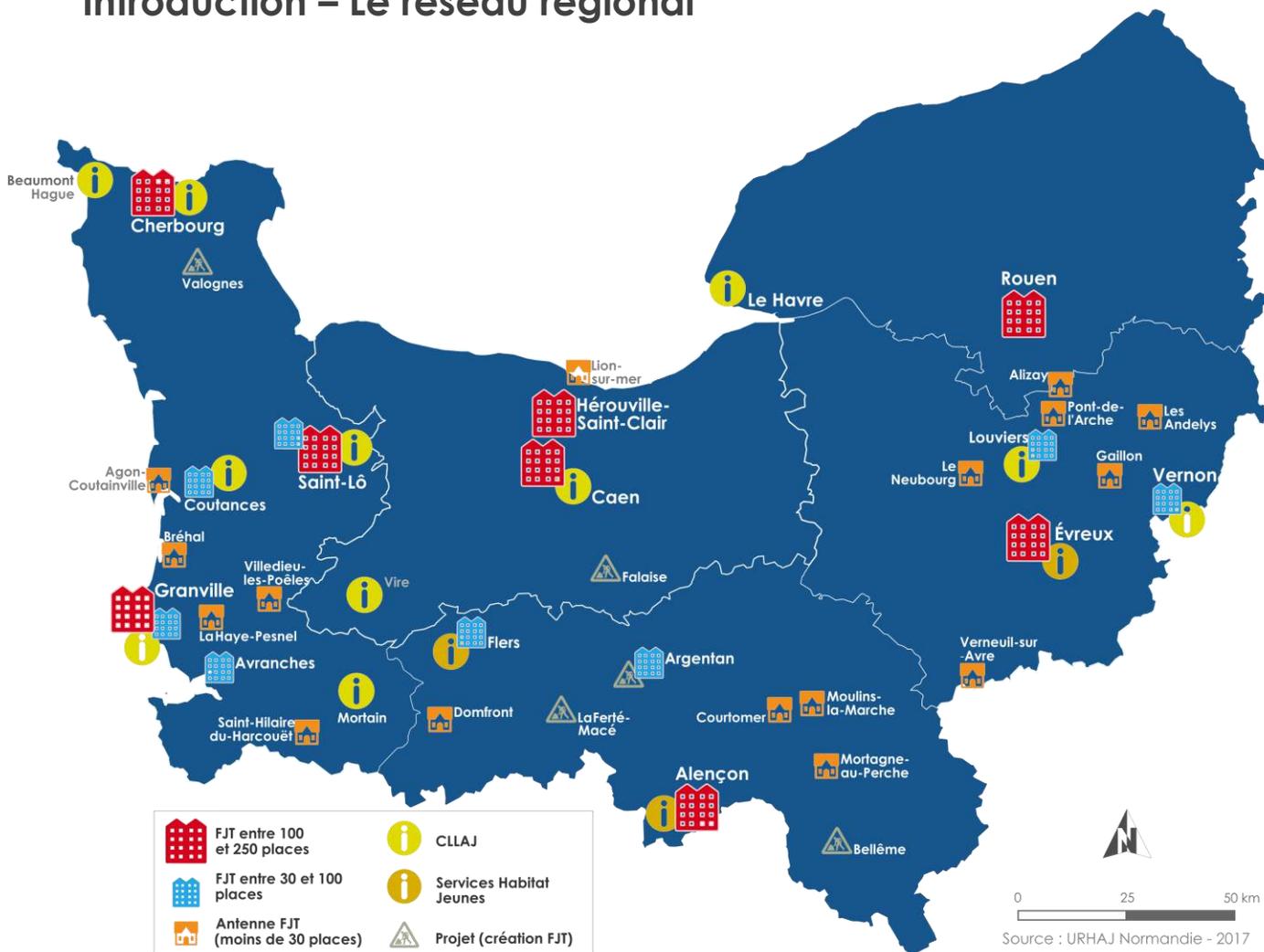
Introduction – Données démographiques générales de la région

- Population totale de Normandie (estimation au 1^{er} janvier 2015 – Chiffres Insee) : **3 340 717 habitants**
 - Évolution annuelle entre 2010 et 2015 : **0,19 % par an.**
- **Nombre de jeunes** de 14 à 29 ans en 2014 : **577 384**
- Répartition des jeunes selon les âges :



- **Part des jeunes** de 14 à 29 ans dans la population totale en 2014 : **17,3%** (↓ de **4,3 %** entre 2009 et 2014, soit **- 0,9%** par an). **L'Orne** étant le département le plus touché par cette diminution (↓ de **1,7 %** par an entre 2009 et 2014).
- En 2014, la Normandie a un **indice de jeunesse inférieur à 1** (= **96,3**. En 2009, **il était équivalent à 109,2**). Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans a tendance à se creuser ces dernières années en Normandie.

Rappel : L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement de la population. C'est le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, il marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus est âgée.



- **3 999 jeunes** ont été accueillis dans les résidences Habitat Jeunes en 2016 (↓ **de 5 %** depuis 2015).
- Les jeunes restent en moyenne légèrement moins de **7 mois** dans la structure (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

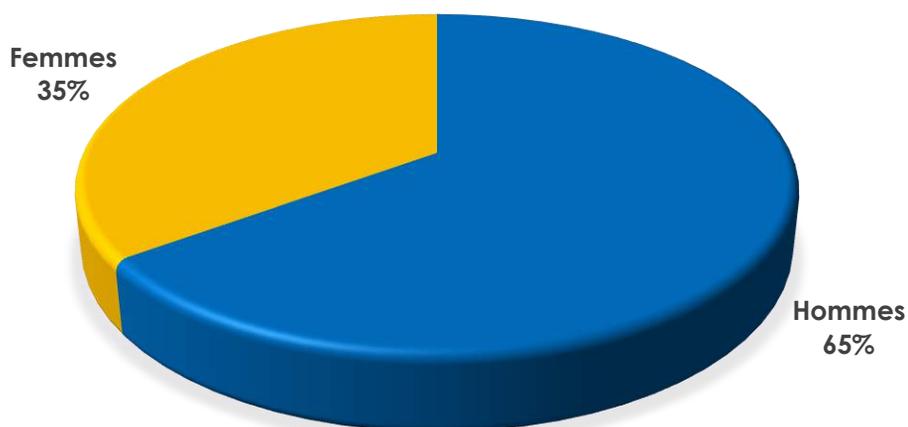
La quasi-totalité de l'offre Habitat jeunes (87%) se traduit par des logements collectifs.

- Le **taux d'occupation** moyen des résidences s'élève à **87%** en 2016 (↓ **de 1 point** depuis 2015).
- Le réseau Habitat Jeunes propose au total plus de **1 989 lits répartis dans 1 759 logements** pour les moins de 30 ans.

1. POPULATION

1.1. Population ayant séjourné dans les structures au cours d'une année

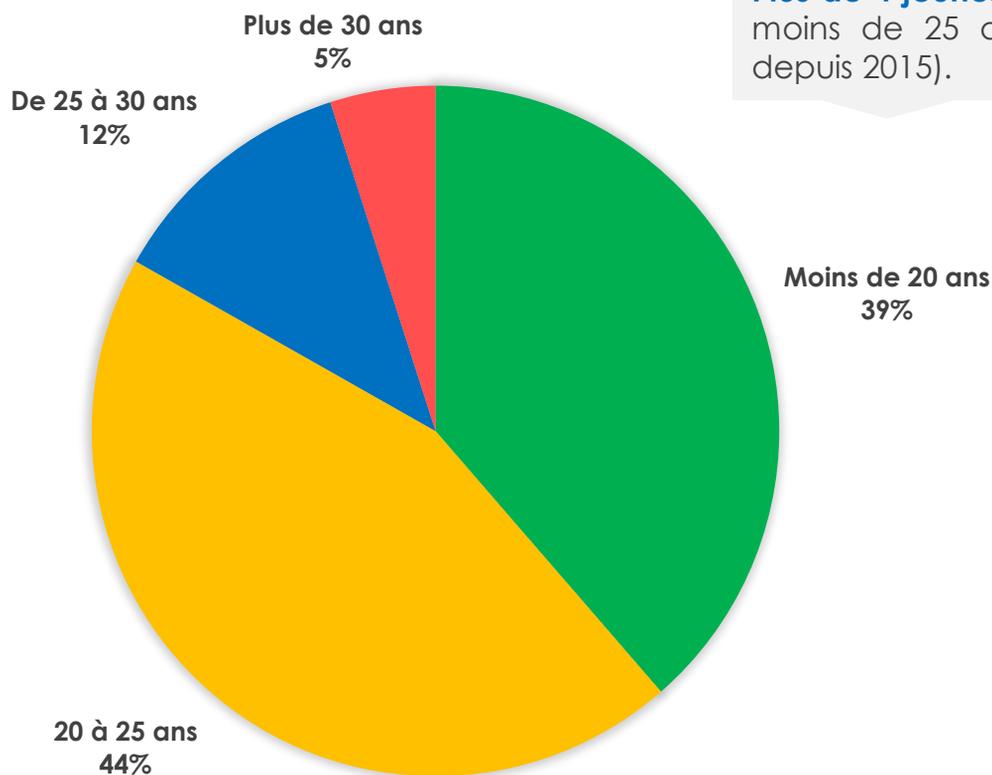
Un tiers des jeunes reçus sont des femmes (peu/pas d'évolution depuis 2015).



2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

2.1. L'âge des jeunes reçus

Plus de 4 jeunes reçus sur 5 ont moins de 25 ans (↑ 8 points depuis 2015).



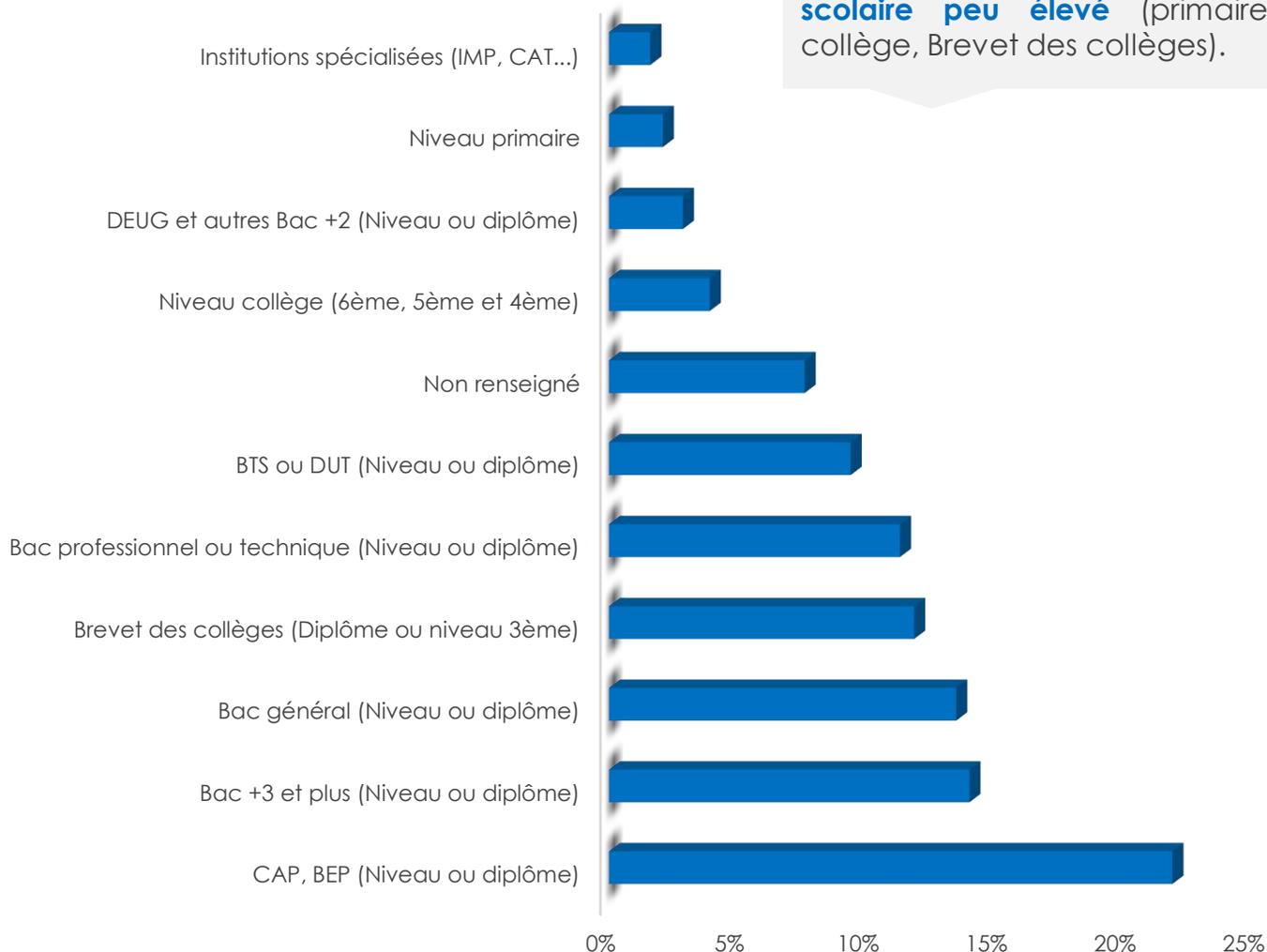
2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus

En 2016, davantage de jeunes interrogés ont renseigné cet indicateur qu'en 2015, le rendant robuste par son **importante représentativité**.

1 jeune reçu sur 2 a le niveau **Baccalauréat** ou plus (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

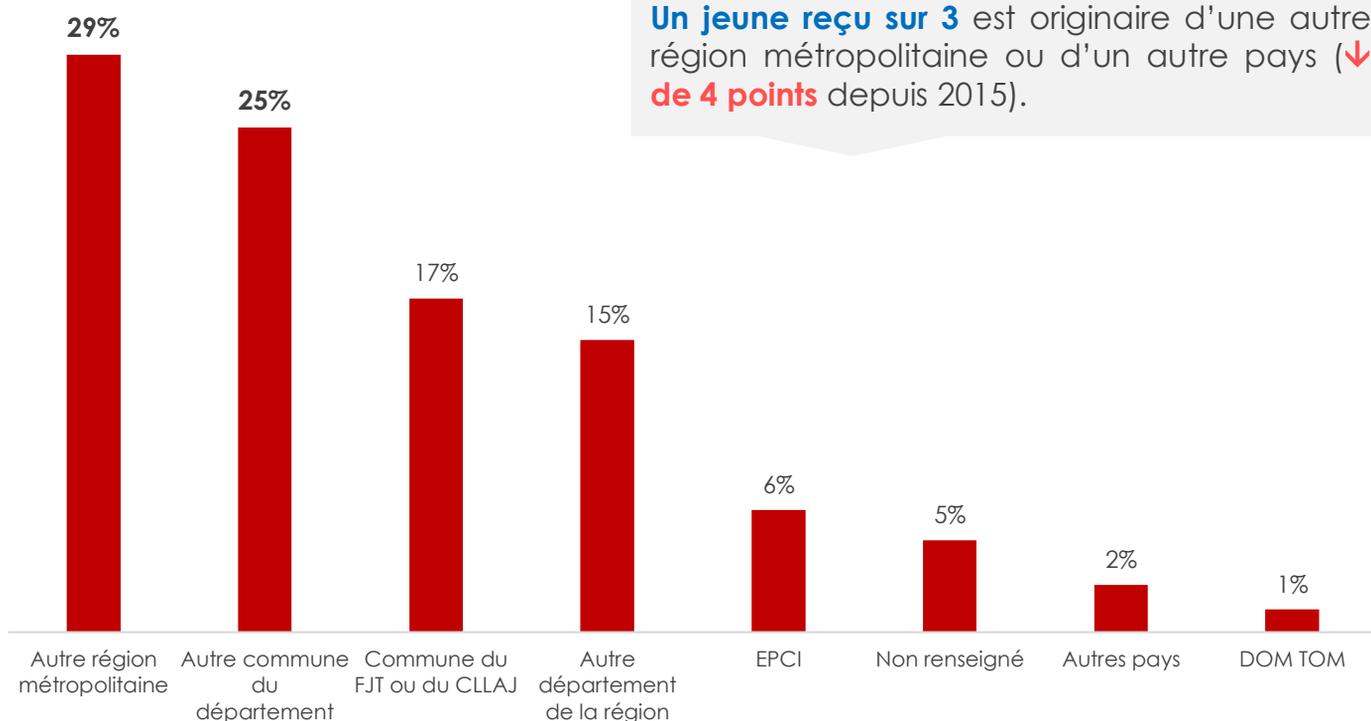
Presque la moitié des jeunes reçus a suivi une **formation professionnalisante**.

1 jeune reçu sur 5 a un **niveau scolaire peu élevé** (primaire, collège, Brevet des collèges).



3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES RÉSIDENTS

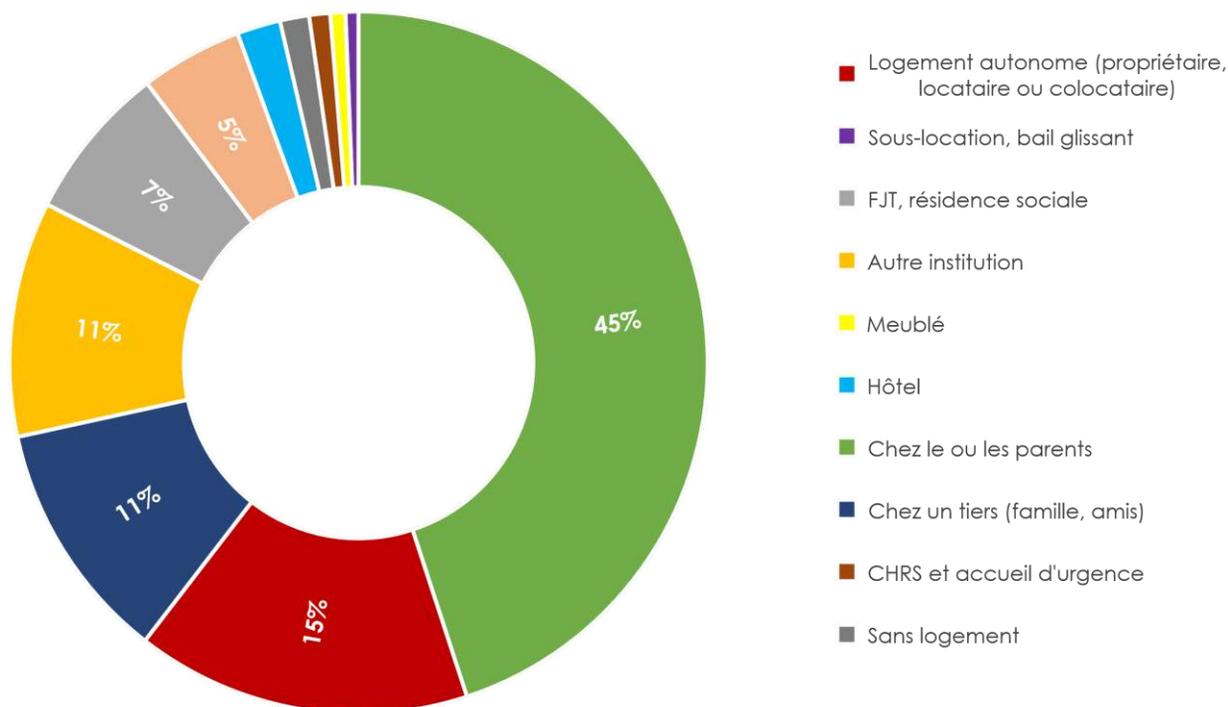
3.1. Origine résidentielle



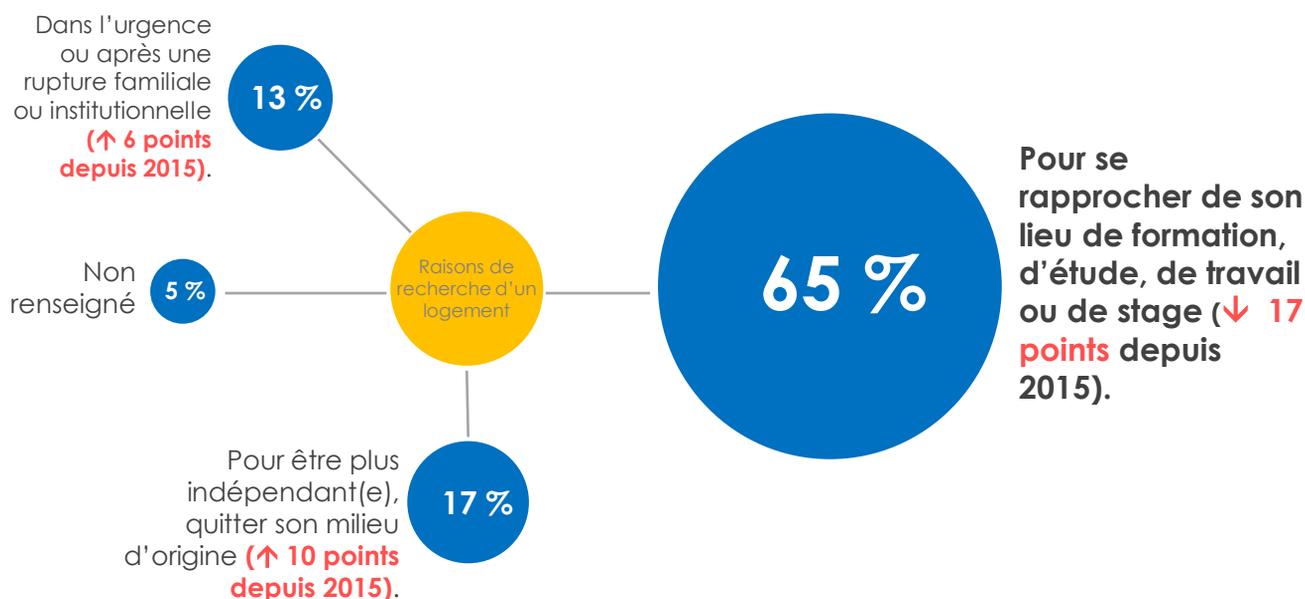
Un jeune reçu sur 3 est originaire d'une autre région métropolitaine ou d'un autre pays (↓ de 4 points depuis 2015).

Presque la moitié des jeunes reçus était hébergée au sein du domicile familial ou chez un tiers avant l'entrée dans la structure (↓ de 3 points depuis 2015).

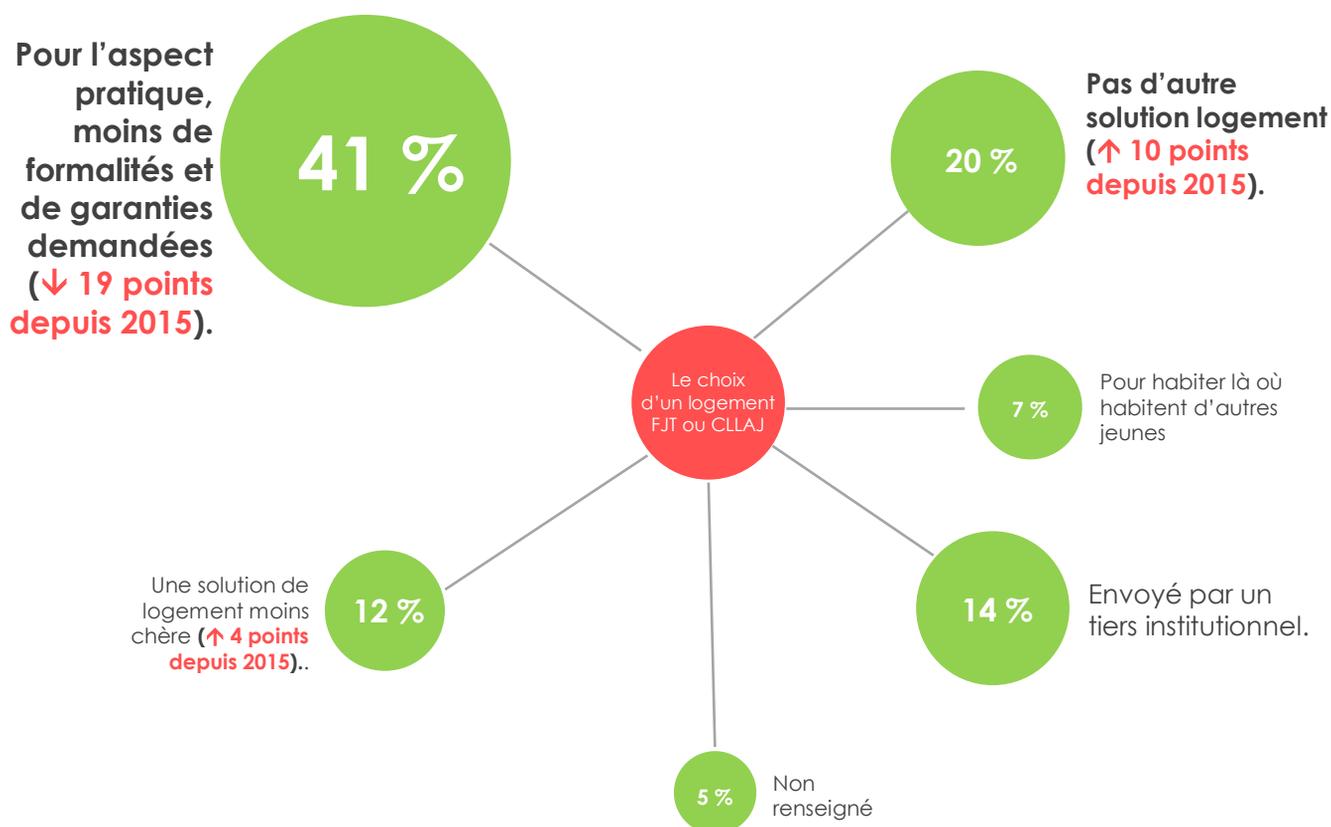
3.2. Dernier logement utilisé avant l'entrée



3.3. Raisons de recherche d'un logement

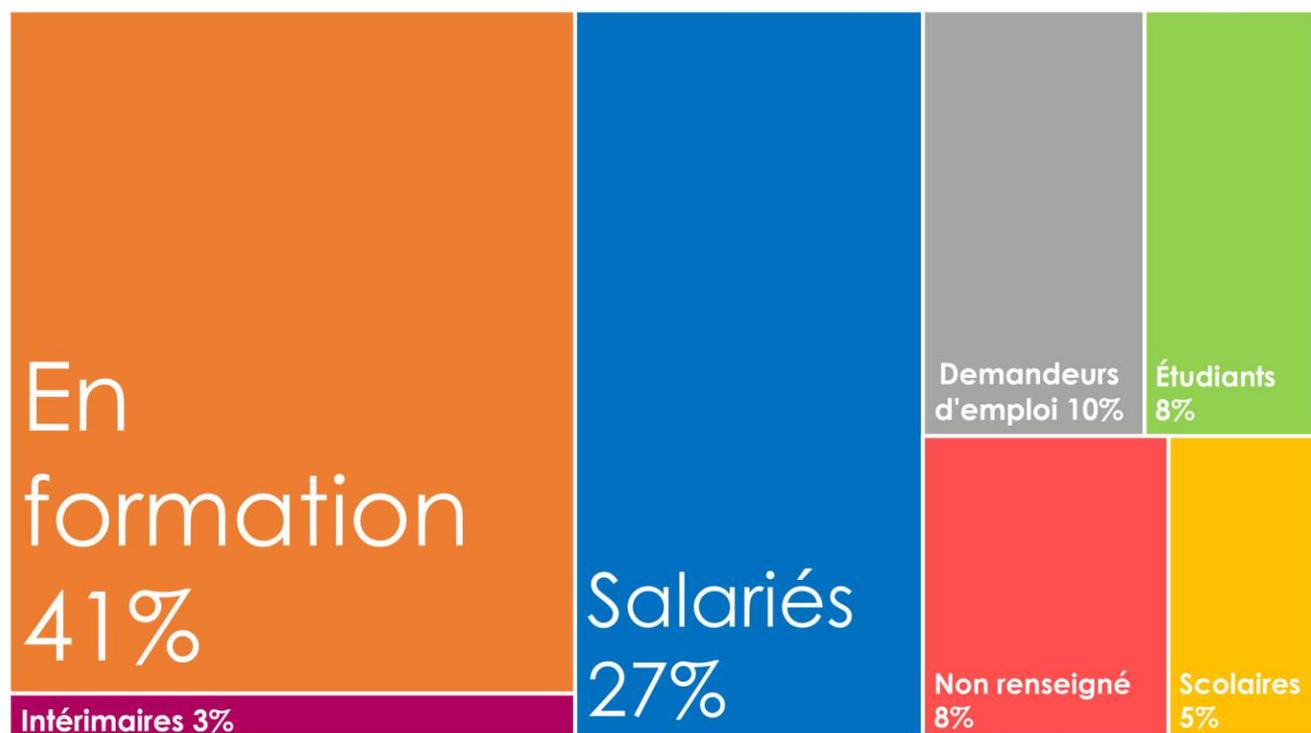


3.4. Raisons de choix d'un logement FJT



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Plus d'un tiers des jeunes reçus dans les structures normandes en 2016 sont stagiaires de la formation professionnelle ou apprentis (↓ **de 4 points** depuis 2015).

La part des jeunes demandeurs d'emploi a tendance à augmenter en 2016 (↑ **de 6 points** depuis 2015).

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés (CI-RMA, CAE, CDP...).

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré / Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

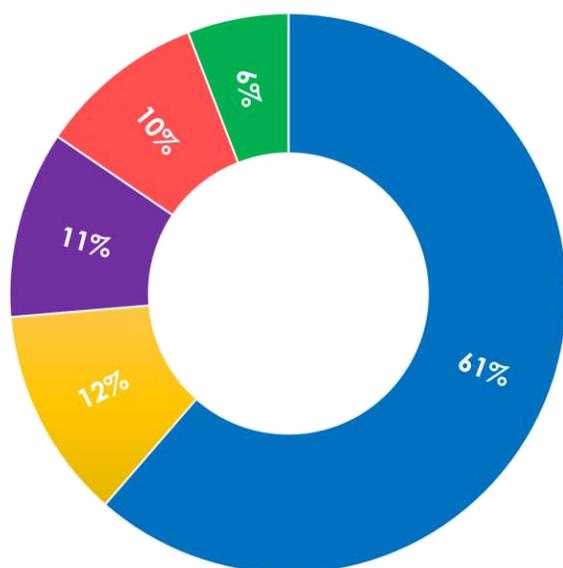
Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

5.1. Nature des ressources



Presque 2/3 des jeunes reçus dans les structures tirent leurs ressources de leurs activités.

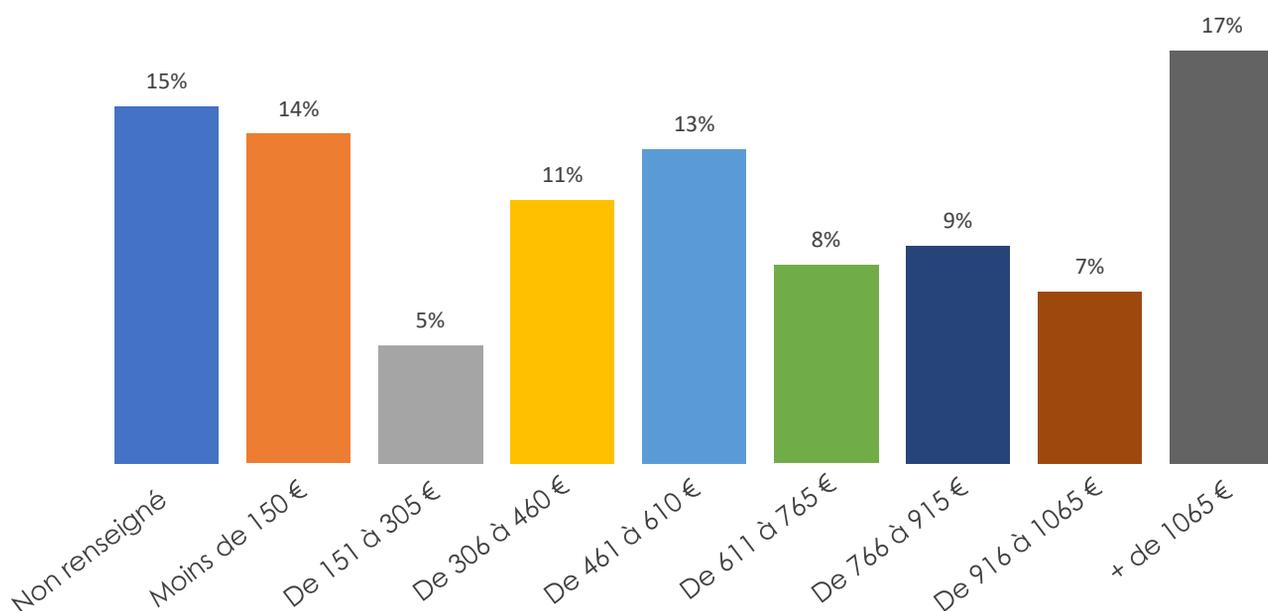
- Ressources d'activité (salaire, bourse, ASSEDIC)
- Ressources de type « aide à la personne »
- Ressources provenant d'un tiers privé
- Aucune ressource
- Non renseigné

5.2. Montant des ressources

2/3 des jeunes reçus vivent sous le seuil de pauvreté (en France = 1 008€) en 2016.

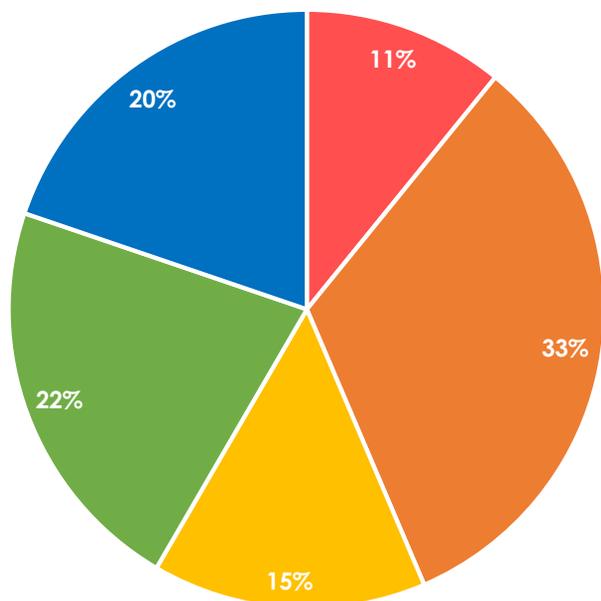
Cet indicateur n'est pas exhaustif en 2016 dans la mesure où il n'est pas renseigné par certains adhérents.

Presque 1 jeune reçu sur 5 gagne plus de 1 000€ par mois (↓ **de 10 points** depuis 2015).



6. FIN DU SÉJOUR

6.1. Durée du séjour



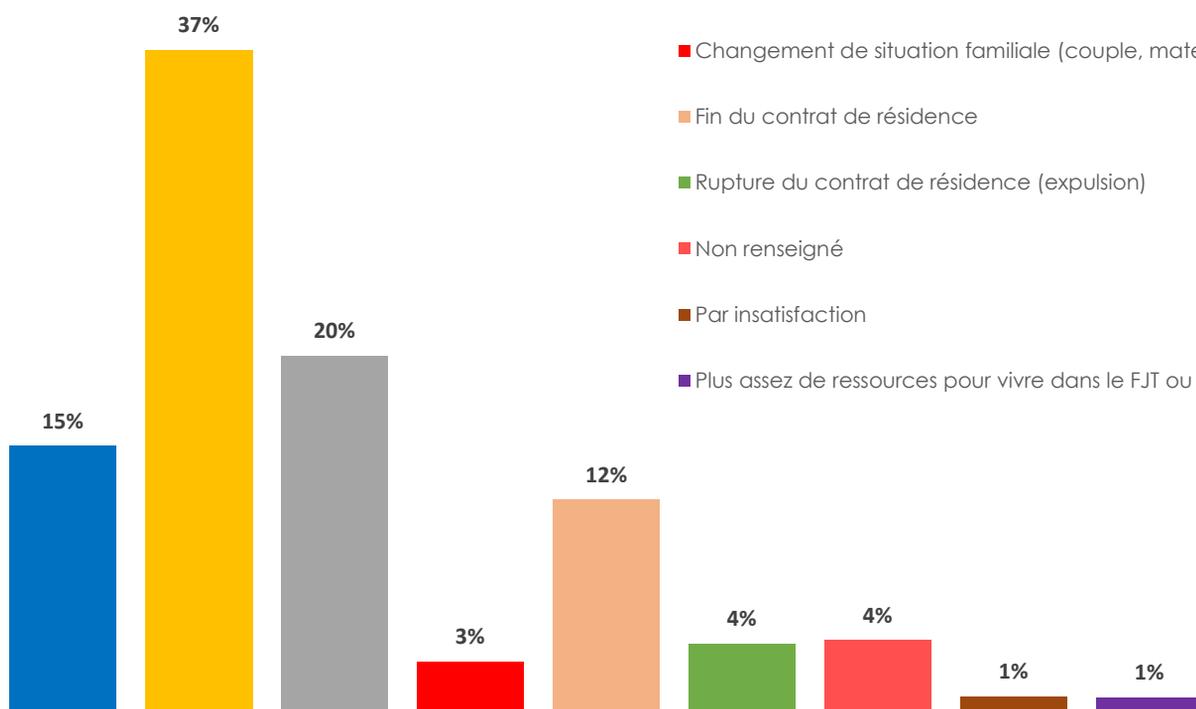
Plus de la moitié des jeunes reçus réside moins de 6 mois dans les structures normandes.

La majorité des jeunes reçus réside entre 1 et 6 mois dans les structures normandes (↓ 9 points depuis 2015).

■ Moins d'une semaine ■ Entre 1 semaine et 3 mois ■ Entre 3 et 6 mois ■ Entre 6 mois et 1 an ■ Un an et plus

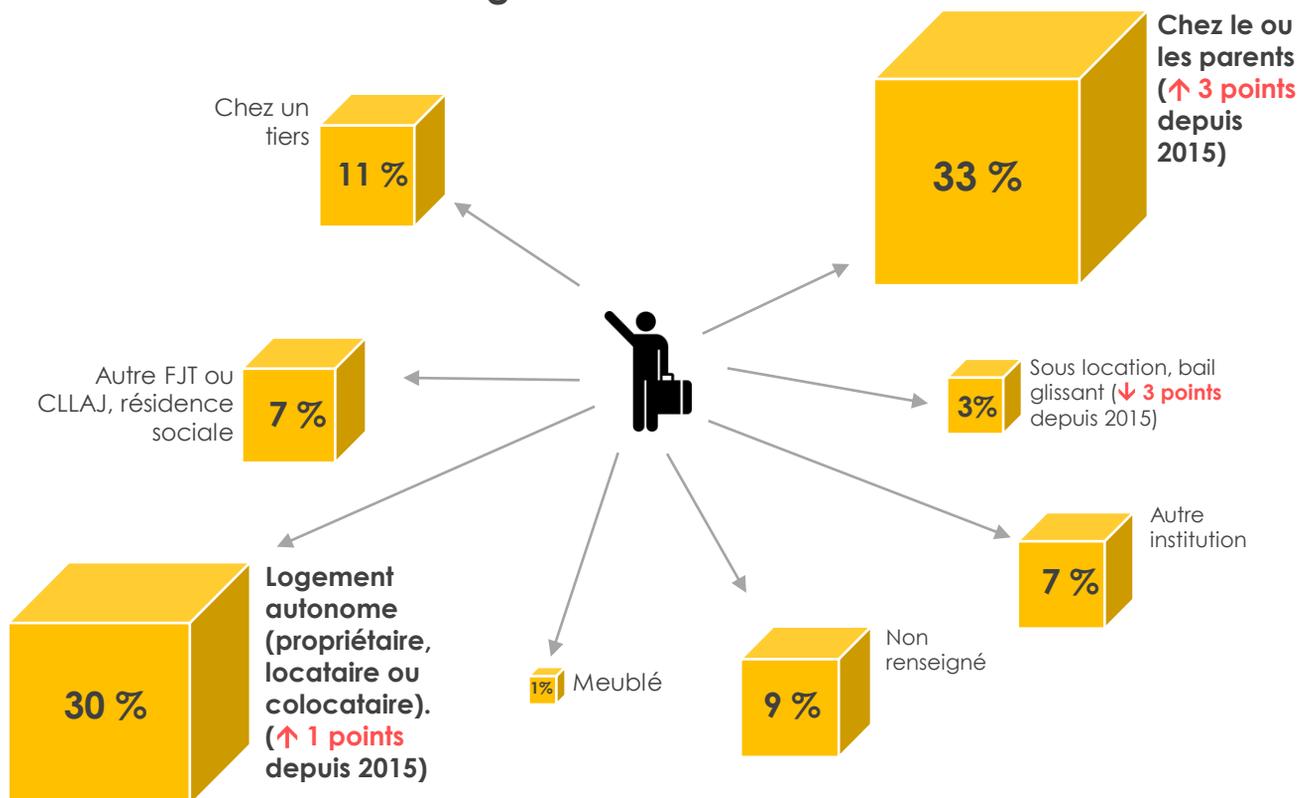
6.2. Raisons du départ du logement FJT

- Pour rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail
- Fin de contrat, de formation ou de stage
- Pour habiter un logement plus autonome
- Changement de situation familiale (couple, maternité, ...)
- Fin du contrat de résidence
- Rupture du contrat de résidence (expulsion)
- Non renseigné
- Par insatisfaction
- Plus assez de ressources pour vivre dans le FJT ou le CLLAJ

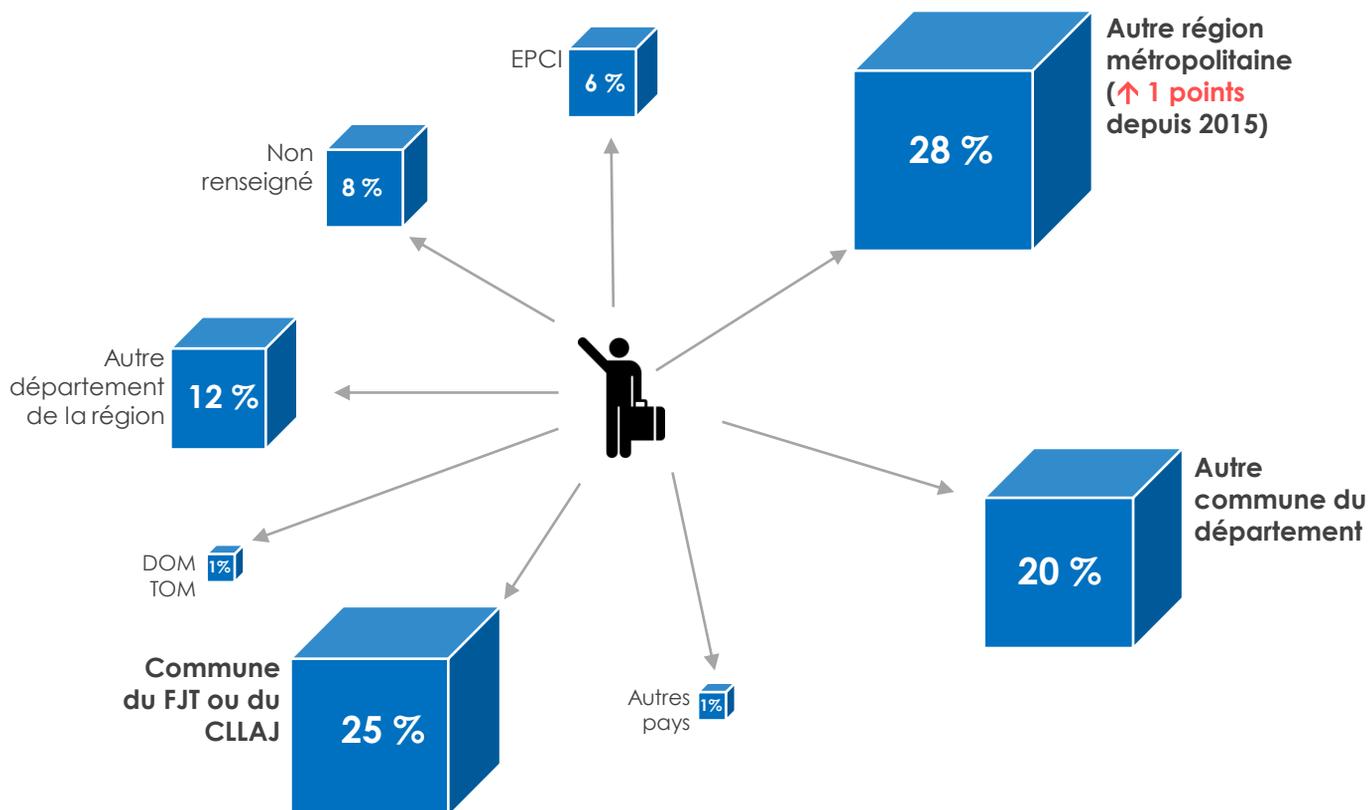


7. SITUATION À LA SORTIE

7.1. Situation de logement à la sortie



7.2. Lieu de destination à la sortie



Conclusion 2016 en région

La Normandie, avec plus de 3 340 000 habitants en 2015, continue de perdre des jeunes de 14 à 29 ans sur la dernière période intercensitaire. Représentant presque un habitant sur cinq, leur nombre diminue d'environ 1% chaque année, notamment dans les départements ruraux, comme dans l'Orne (-1,7% par an entre 2009 et 2014).

Pour lutter contre un indice de jeunesse dorénavant négatif (96,3 en 2014), le réseau habitat Jeunes normand se positionne comme un des acteurs incontournables du logement jeune contribuant activement à l'attractivité de l'ensemble des territoires. Grâce à un maillage optimal, il propose plus de 1 989 lits et 1 759 logements de tailles et de formes diverses, répartis dans une quarantaine de résidences. Sur l'année 2016, ils reçoivent presque 4 000 jeunes venus de tout horizons pour une durée moyenne de séjour de sept mois.

Si l'on tente de dresser un profil type dans les FJT normands, le jeune reçu est un homme âgé de moins de 25 ans. Il possède au minimum le niveau baccalauréat et s'est orienté dans la majeure partie des cas vers une formation professionnalisante. Il est originaire d'une autre région métropolitaine ou d'une autre commune du département dans lequel il s'inscrit, notamment pour se rapprocher de son lieu de formation, d'étude, de travail ou de stage. Après avoir quitté le domicile parental, il choisit la solution FJT pour l'aspect pratique dans la mesure où moins de formalités et de garanties sont demandées. Le jeune reçu est majoritairement stagiaire de la formation professionnelle (rémunérée ou non), apprentis (de niveau IV ou V) ou salarié dans une entreprise locale. Même s'il tire la majeure partie de ses ressources grâce à son activité professionnelle, il vit souvent sous le seuil de pauvreté avec un salaire inférieur à 1 000 euros. Après un séjour de moins de 6 mois en moyenne dans le FJT, il quitte les lieux à la fin de son contrat à durée déterminée, de son contrat de formation ou de stage. Il retourne vivre chez ses parents ou saute le pas vers un logement autonome dans le parc privé. Il migre vers une autre région métropolitaine ou privilégie de s'ancrer sur le territoire communal, voire départemental.